

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

Séance du 13 avril 2017
L'an deux mille dix-sept
Et le treize avril à 21 heures

Date de la convocation : 06/04/2017

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : FAVRE Sandrine et LAFFOND Bernard

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n° 14-2017

Séjour pédagogique de l'Ecole du Rougier : attribution d'une participation financière

Le cycle 1 de l'école du Rougier effectuera un séjour pédagogique les 14, 15 et 16 juin 2017 au Hameau de Moulès à Fondamente.

Monsieur le Maire propose qu'une participation financière soit attribuée et versée directement au prestataire du séjour jusqu'à concurrence de 1 500 euros. Monsieur le Maire précise que les crédits budgétaires nécessaires seront programmés au budget primitif de 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De verser** une participation financière directement au prestataire du séjour jusqu'à concurrence de 1 500 euros
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget primitif de 2017, article 6574.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire
Patrick RIVEMALE

